

Affaire suivie par :  
Evelyne GERBERT-GAILLARD  
Lionel CROISSANT

Mél :  
[evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr](mailto:evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr)  
[lionel.croissant@ac-besancon.fr](mailto:lionel.croissant@ac-besancon.fr)

10 Rue de la Convention  
25030 BESANÇON cedex

## FICHE PROJET ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

<b>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</b>	Intitulé : Dispositif SOLIS (Accompagnement Individualisé contre le Décrochage et l'Évitement Scolaires)  Établissement(s) – Ecole(s) : Collège Anatole France  Adresse : 37 rue de Champvallon Bethoncourt
<b>COORDINATION</b>	<b>Nom et prénom du porteur de projet :</b> SAUVAGE Cynthia  <b>Adresse électronique de la coordonnatrice :</b> <a href="mailto:cynthia.sauvage@ac-besancon.fr">cynthia.sauvage@ac-besancon.fr</a>

**BESOINS  
DIAGNOSTIQUÉS À  
L'ORIGINE DU  
PROJET**

Depuis plusieurs années et pour des raisons très diverses, un nombre non négligeable d'élèves se retrouvent en situation de décrochage scolaire.

Ces élèves relèvent de 2 profils.

? L'élève en décrochage passif : présent en classe mais éteint et en souffrance.

Ces élèves ont un réel besoin d'une aide adaptée à leur profil spécifique.

La participation au Projet PARENTHESSES (*Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire*) a été refusée par l'élève ou s'est montrée pour diverses raisons sans aucune efficacité.

? L'élève en décrochage et perturbateur.

Ces élèves sont repérés notamment par leur absentéisme, le cumul de nombreux retards, d'heures de retenue, de rapports d'incidents, d'exclusions de cours et/ou de l'établissement et n'investissent pas les différents dispositifs d'aide et de soutien mis à leur disposition. La gestion de ces élèves dans le groupe classe est problématique.

? L'élève en décrochage et perturbateur.

Ces élèves sont repérés notamment par leur absentéisme, le cumul de nombreux retards, d'heures de retenue, de rapports d'incidents, d'exclusions de cours et/ou de l'établissement et n'investissent pas les différents dispositifs d'aide et de soutien mis à leur disposition. La gestion de ces élèves dans le groupe classe est problématique.

Tous ont en commun une posture de défiance face à l'institution qu'incarne l'école :

- soit à cause d'une orientation en classe spécifique SEGPA ou ULIS refusée par les familles entraînant alors une incapacité des élèves à atteindre la réussite scolaire passant par la maîtrise des compétences du socle. L'élève met alors en place des stratégies d'évitement afin de ne pas se retrouver confronté à ses difficultés

- soit à cause d'exclusions d'un ou plusieurs établissements scolaires précédant leur arrivée dans notre collège

- soit à cause d'un manque de sens donné à leur présence en classe (absence de projet professionnel, ambition réduite à néant par faute de valorisation scolaire...)

- soit à cause d'une situation familiale et/ou sociale particulière qui ne permet pas aux élèves de s'investir pleinement dans leur scolarité

**DIAGNOSTIC INITIAL POUR PROJET D'AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE**

Ces élèves dits décrocheurs et/ou difficiles sont très souvent ceux à l'origine de perturbations dans et hors la classe et sont ciblés par l'équipe enseignante en début de chaque année scolaire puis en début de chaque trimestre lors des conseils de classe.

Ils sont alors proposés en suivi du Projet PARENTHESSES où ils sont encadrés par un enseignant à raison de deux heures par semaine, en groupe allant jusqu'à 6 élèves par séance.

Pour quelques uns, le Projet PARENTHESSES est un échec :

l'élève abandonne le projet, est absent lors des séances et rejette l'aide proposée.

Pour d'autres, c'est en prenant part au projet PARENTHESSES que les encadrants identifient un besoin d'un accompagnement plus personnalisé davantage centré sur des difficultés individuelles relevant d'un autre ordre que scolaire, méthodologique et organisationnel.

Pour ces élèves, le Projet PARENTHESSES qui vise à un accompagnement des élèves en groupe n'est donc pas adapté car ils ont un besoin tout particulier d'une aide personnalisée et d'un temps d'écoute et d'échanges individualisés.

Dans tous les cas, l'élève n'a aucune confiance en lui, ignore ses capacités, et n'essaie plus de s'investir dans sa scolarité car il reconduit à tort un schéma d'échecs induit par une situation personnelle complexe et problématique.

Il s'ancre donc dans une posture de rejet total de tout ce que l'école peut lui apporter.

<p><b>RÉSUMÉ DU PROJET EN 10 LIGNES MAXIMUM</b></p>	<p>Le Dispositif SOLIS s'appuie sur une sélection des élèves en concertation avec les équipes pédagogiques, éducatives et les familles.</p> <p>Y sont principalement invités les élèves de 4ème et 3ème ayant déjà bénéficié sans efficacité du Projet PARENTHÈSES et ceux pour lesquels le Projet PARENTHÈSES n'est pas adapté de par la configuration du travail en groupe qui y est mené.</p> <p>Il s'agit de proposer un accompagnement individualisé (tutorat) de l'élève en difficulté scolaire. Cet accompagnement est proposé mais non imposé à l'élève. L'acceptation volontaire de cet accompagnement par l'élève est primordiale car elle est la clé de son éventuelle efficacité puisque l'élève est acteur plein et entier de sa réussite.</p> <p>L'élève rencontrera son enseignant tuteur à raison d'une heure par semaine. La durée de l'accompagnement dépendra du profil de l'élève et des objectifs fixés initialement en accord avec le tuteur.</p> <p>Les élèves pourront être sortis ponctuellement de classe pour le Projet et déroger ainsi à l'obligation scolaire.</p> <p>Lors des séances, le dialogue avec l'élève est central. Il permet d'aborder l'ensemble des difficultés rencontrées afin d'essayer d'en trouver les causes afin de les résoudre. Le professeur tuteur porte écoute de manière bienveillante et se tient disponible.</p> <p>Plus concrètement, un travail sur la gestion des émotions peut être mené afin que le comportement dit déviant puisse être « corrigé » pour correspondre au cadre imposé par l'établissement.</p> <p>Au quotidien, le professeur tuteur est informé du moindre incident auquel l'élève tuteuré serait mêlé. Il réagit donc tout de suite et revient avec l'élève (le temps d'une récréation, le soir après les cours, les échanges entre l'élève et son tuteur peuvent si nécessaire être quotidiens) sur l'incident survenu afin d'en aborder les causes et les solutions qui auraient pu être mises en place pour éviter l'incident.</p> <p>Pour cela, le tuteur travaille de façon constante avec les équipes de Vie Scolaire et le CPE. De même, l'équipe pédagogique informe en temps réel le professeur tuteur des comportements inadaptés de l'élève.</p> <p>En cas d'une situation dans laquelle l'élève deviendrait difficilement gérable, le professeur tuteur peut alors être la personne référente (de par la relation de confiance préalablement instaurée) qui est chargée de calmer l'élève et d'apaiser une situation susceptible de s'envenimer.</p> <p>Par ailleurs, le professeur tuteur se tient informé des retards et absences de l'élève tuteuré afin d'anticiper tout décrochage de sa part. Une réaction immédiate permet à l'élève de mesurer l'implication de son tuteur et l'encourage ainsi à s'impliquer pour lui-même avec la même volonté (pour certains élèves dont l'estime de soi est réduite à néant, il suffit seulement qu'un adulte référent croie en eux afin de les pousser à croire également en eux-mêmes...).</p> <p>D'un autre côté, si les comportements inadaptés doivent être corrigés, les comportements positifs doivent quant à eux être également valorisés et reconnus.</p> <p>Tous les progrès (scolaires, comportementaux, organisationnels, d'assiduité...) sont alors expliqués à l'élève et fortement mis en valeur afin de le conforter dans le bien fondé de sa démarche de changement positif.</p> <p>Il est indispensable que l'élève se sente progresser afin d'entretenir sa motivation à poursuivre ses efforts sur la durée.</p>
<p><b>OBJECTIF(S) ET EFFETS ESCOMPTÉS</b></p>	<p><b>Objectifs et effets escomptés :</b></p> <p>L'objectif premier est de rétablir l'élève dans une posture d'apprenant, volontaire et impliqué dans sa scolarité.</p> <p>Il s'agit, par le biais de la relation de confiance qu'il a instaurée avec le professeur tuteur, de rétablir également le lien de confiance avec l'ensemble de la communauté éducative.</p> <p>L'absentéisme et les punitions/sanctions seront diminuées voire nulles du fait d'un « raccrochage » de l'élève à sa scolarité.</p> <p>Un travail sur l'orientation sera mené afin que l'élève trouve enfin la motivation à sa présence en classe.</p> <p>Pour que le choix d'orientation ne soit pas un choix par défaut, il est en effet indispensable que l'élève renoue avec les attendus scolaires en reprenant confiance en lui et en ses capacités.</p> <p>L'accompagnateur s'engage à une écoute bienveillante et des temps d'échanges et de dialogue avec son élève tuteuré. Il devient dans l'établissement une personne de confiance et un référent vers lequel l'élève peut, en cas de besoin, trouver une aide et un soutien.</p> <p>Cette relation de confiance permet la revalorisation de l'élève en difficulté, une reprise de confiance en soi et une construction sereine et avertie d'un projet professionnel en adéquation avec sa situation.</p> <p>Au-delà de la cellule scolaire, un travail pourra être également mené avec les familles en cas de situation familiale non conflictuelle.</p> <p>Dans le cas contraire, le professeur tuteur pourra travailler en partenariat avec les Educateurs de Prévention Spécialisée pour que l'élève renoue le lien avec sa cellule familiale afin d'apaiser les tensions pouvant exister et perturbant l'élève jusque dans son travail scolaire.</p>

**MODALITÉS DE  
MISE EN ŒUVRE  
PRÉVUES**

**Élèves impliqués :**

**Modalités de mise en œuvre prévues / Elèves impliqués**

**Niveaux des classes :** Prioritairement des élèves de 4ème et 3ème

**Nombre d'élèves suivis de manière simultanée sur une période par un professeur tuteur :** 3 élèves

**Périodicité :** A définir en fonction du bilan/état des lieux de début de tutorat.

Un élève peut être accompagné sur une période, un trimestre voire toute l'année en fonction de ses besoins

**Fréquence :** 1 heure / semaine

**Organisation spatiale :** 1 salle de classe, possibilité de réaliser la séance à l'extérieur du bâtiment pédagogique (extérieur, dans l'enceinte de l'établissement)

**Concertation :** Bilans réguliers avec les équipes pédagogiques, les équipes Vie Scolaire, les familles et les Educateurs de quartier

---

**Partenariat éventuels :**

Educateurs de Prévention Spécialisée

Votre projet est-il en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPÉ ? **NON**

---

**Acteurs éducation nationale :**

**Acteurs éducation nationale :**

**Coordination :** Mme SAUVAGE Cynthia

**Professeure de Français Certifiée Lettres Modernes**

**En collaboration :**

CPE

AED

Professeurs principaux

Equipe enseignante pour pratiques partagées

Intervenantes Projet PARENTHESSES (Mme Sandrine REINSCH et Mme Sarah ZOUAGHI)

COPSY

Infirmière Scolaire

Assistant de Service Social

Engagement d'un réseau (collège/Lycées)

Accompagnement IEN : NON

**BILANS ET  
PERSPECTIVES**

**Bilan année 1 :**

Deux élèves de 3ème ont été accompagnés cette année.

L'un durant deux trimestres à la suite d'un décrochage actif (absentéisme, insolence, rejet de l'institution...).

L'élève a investi volontairement le Dispositif après proposition de ma part, à raison d'une heure par semaine, sans aucune absence injustifiée lors des séances d'accompagnement. Cet élève avait bénéficié au préalable du Projet PARENTHESSES sans efficacité.

L'élève a réussi à construire un projet professionnel, a raccroché à sa scolarité en diminuant de manière conséquente son taux d'absences dans l'établissement.

Son attitude est redevenue conforme au règlement avec une presque disparition des exclusions de cours et rapports d'incident.

L'élève a été affecté dans le lycée de son choix.

Le deuxième élève a été suivi tout le dernier trimestre, à raison d'une heure par semaine également.

Il cumulait un grand nombre d'absences, était décrocheur, et a accepté volontairement l'accompagnement proposé.

Il avait bénéficié du Projet PARENTHESSES qu'il avait choisi d'abandonner après trois séances.

L'élève a réussi à réinvestir sa scolarité et est aujourd'hui affecté dans le lycée de son choix après avoir formalisé un projet professionnel en adéquation avec son niveau scolaire et ses ambitions.

Les deux élèves rencontraient des difficultés familiales et sociales importantes qui avaient une forte incidence sur leur capacité à s'investir dans leur scolarité.

Pour ces deux élèves, un suivi commun a été mené avec les Educateurs de Prévention Spécialisée et les familles avec lesquelles le dialogue a été constant.

---

**Perspectives année 2 :**

Objectif 1 : Formaliser le Dispositif SOLIS en tant que Coordinatrice du Projet et Professeure Accompagnatrice (Tutrice)

Objectif 2 : Poursuivre cet accompagnement auprès d'élèves en difficulté avec l'aval et le soutien organisationnel de mes chefs d'établissement

Objectif 3 : Faire du Dispositif SOLIS une plus value pour notre établissement classé REP+

Objectif 4 : Recruter d'éventuels collègues volontaires afin de pérenniser et étendre le Dispositif

---

**Bilan année 2 :**

---

**Perspectives année 3 :**

---

**Bilan final :**